

MODALITES DE SELECTION COLLECTIF FFGYM PARKOUR SAISON 2024

Ce document a pour objectif d'établir les différents principes et critères relatifs à la sélection du collectif France Parkour FFG pour les prochaines coupes du Monde de Montpellier prévue du 9 au 12 mai 2024 et de Coimbra prévue du 11 au 15 septembre 2024.

Rappel des principes de sélection :

- Obtention de résultats de référence lors des compétitions internationales FIG ou sur le circuit professionnel,
- Potentiel de qualification en finale des compétitions internationales,
- Résultats obtenus lors du circuit compétitif fédéral.

Modalités de prise en charge :

- Prise en charge par la FFG :
 - Licence FIG,
 - Engagement et frais d'inscription,
 - Tenue France (*dotation à déterminer avec le Pôle CEM de la FFGym*),
 - Frais de mission de 4 compétiteurs dans le respect des procédures de la FFG (la parité sera respectée si les critères de sélection sont atteints dans les 2 genres ; le potentiel de médaillable orientera le choix entre les disciplines et les traceurs et freestyleurs sélectionnables).

Dans l'éventualité où un nombre supérieur de compétiteurs serait autorisé à participer, la prise en charge de la totalité des frais logistiques (*transport, hébergement, restauration, autres ...*) serait assumée par le participant ou son club.

Préalable aux sélections :

- Prérrogative de la FFGym pour l'inscription aux évènements FIG,
- Obligation d'être licencié FFGym pour participer aux compétitions FIG,
- Avis du DTN avant sélection aux compétitions FIG sur la base des principes et critères définis dans le présent document,
- Signature et respect des chartes fédérales,
- Engagement écrit de participation à la compétition programmée.

Critères de sélection par discipline

En speed :

- Pour la coupe du monde de Montpellier prévue du 9 au 12 mai 2024 – 4 traceurs pourront être sélectionnés selon les critères suivants présentés dans l'ordre de priorité
 1. Sélection prioritaire de tout traceur finaliste d'une compétition FIG en Parkour Speed,
 2. Prise en compte du classement à l'épreuve de l'étape 2 du circuit national Parkour de la FFG. (Le critère 2 n'est applicable que dans le cas où des quotas resteraient à attribuer).

- Pour la coupe du monde de Coimbra prévue du 11 au 15 septembre 2024 : 4 traceurs pourront être sélectionnés selon les critères suivants présentés dans l'ordre de priorité
 1. Sélection prioritaire de tout traceur médaillé lors de la coupe du Monde de Montpellier,
 2. Sélection de tout traceur finaliste d'une compétition FIG en Parkour Speed,
 3. Prise en compte du classement du championnat de France de Parkour de la FFG dans la limite des places restant à attribuer.

En Freestyle :

- Pour la coupe du monde de Montpellier prévue du 9 au 12 mai 2024 - 4 traceurs pourront être sélectionnés selon les critères suivants présentés dans l'ordre de priorité selon les critères :
 1. Sélection prioritaire de tout traceur finaliste d'une compétition FIG en Parkour Freestyle,
 2. Prise en compte du classement à l'épreuve à l'étape 2 du circuit national Parkour de la FFG. (Le critère 2 n'est applicable que dans le cas où des quotas resteraient à attribuer).
- Pour la coupe du monde de Coimbra prévue du 11 au 15 septembre 2024 - 4 traceurs pourront être sélectionnés selon les critères suivants présentés dans l'ordre de priorité selon les critères suivants présentés dans l'ordre de priorité:
 1. Sélection prioritaire de tout traceur médaillé lors de la coupe du Monde de Montpellier,
 2. Sélection de tout traceur finaliste d'une compétition FIG en Parkour Freestyle,
 3. Prise en compte du classement du championnat de France de Parkour de la FFG dans la limite des places restant à attribuer.

Critères spécifiques pour la sélection en Parkour Freestyle qui devront être obtenus sur le circuit national :

- Réalisation d'un minima de points et d'un niveau minimum de difficulté conformément au règlement technique national Parkour FFGym :
 - Garçons : Total de 23 pts avec un niveau en placement de 3 pts et 4 pts en difficulté
 - Filles : Total de 19 pts avec un niveau en placement de 3 pts 3 pts en difficulté
- Si les critères de sélection ne sont pas atteints, le Directeur Technique National pourra engager un.e ou plusieurs traceurs.se/Freestyleurs.se **en capacité** de répondre aux objectifs fixés.
- Si un.e traceurs.se/Freestyleurs.se n'est plus en mesure de produire la performance pour laquelle il/elle a été sélectionné.e le Directeur Technique National pourra engager un.e autre traceurs.se/Freestyleurs.se **en capacité** de répondre aux objectifs fixés.
- La sélection ne sera confirmée qu'à la condition que **l'état de santé** de chaque traceurs.se/Freestyleurs.se sélectionné.e soit attesté. Celui-ci devra être en corrélation avec les objectifs fixés et la préparation terminale. A défaut, le/la traceurs.se/Freestyleurs.se ne sera pas retenu.e.

Tout Traceur ou Freerunner retenu devra adhérer à l'esprit et au programme de préparation du collectif.

Les sélections seront annoncées à l'issue de la validation par le Directeur Technique national.